



Périgueux, le 17 février 2012

## Déclaration liminaire CDEN du 17 février 2012

Monsieur le préfet,  
Madame la directrice d'académie,  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

### 1er degré

Ce CDEN de préparation de la prochaine rentrée est marqué par la poursuite et l'amplification d'une politique qui, depuis cinq ans, s'est acharnée à démolir le système éducatif. Des dizaines de milliers d'emplois ont disparu avec leur cortège de fermetures de classes, de remplacements non assurés de démantèlements de services et de restructurations hypocritement appelés mutualisation. L'école est devenue de plus en plus inégalitaire que ce soit en terme d'accès aux formations ou encore au plan territorial. Atteinte dans son cœur même avec la réforme destructrice de la formation initiale, l'école publique est aujourd'hui en panne. Cette dernière carte scolaire du quinquennat présidentiel se traduit par un triste bouquet final avec la suppression de très nombreux postes et moyens consacrés aux élèves les plus en difficulté. Cette deuxième attaque contre les RASED pourrait s'avérer fatale pour ce dispositif d'aide spécialisée dont tout le monde reconnaît l'utilité en matière de prévention et de traitement de l'échec scolaire.

Cette année, pour ce qui concerne les écoles, les règles sont fixées à l'échelon rectoral. C'est à ce niveau que se définit désormais les grandes orientations de la carte scolaire de notre département sans qu'on puisse même en débattre puisqu'aucune instance de concertation n'est prévue pour cela. Le recteur, entouré d'une équipe restreinte des directeurs et directrices d'académie (anciens inspecteurs et inspectrices) depuis le 1er février, ordonne directement la politique départementale. On en voit les premières conséquences cette année avec sa décision de minorer les prévisions d'effectifs dans le premier degré pour la rentrée 2012 en annonçant 400 élèves de moins en septembre 2012 en Dordogne. Ainsi il justifie la suppression de 42 emplois dont 17 en classe. 25 autres postes dits « hors la classe » sont aussi retirés au nom de l'existence de l'aide personnalisée qui peut se substituer, toujours selon le recteur, aux maîtres E de RASED. Nous tenons à dénoncer cette méthode et ses arguments qui méprisent le travail effectué par les directeurs et directrices d'écoles validés par leurs IEN et l'engagement professionnel de nos collègues des RASED.

Pour ce qui concerne les suppressions de postes classes, elles ne sont justifiées que par les besoins d'ouvertures dans un contexte de retrait massif d'emplois inédit depuis plusieurs décennies. Ainsi de nombreuses classes seront surchargées et la spécificité du tissu scolaire de notre département rural est mise à mal car les moyennes après fermetures dépassent souvent celles, déjà trop élevées, de grosses écoles. De plus, aucun poste ne pourra être dégagé pour le remplacement alors que nous connaissons d'importantes difficultés et que les besoins s'élèvent à une cinquantaine d'emplois pour les écoles. L'accueil en maternelle va aussi se dégrader tout comme la scolarisation des moins de trois ans passé de 30 à 12 % en quelques années.

Nous ne pouvons nous empêcher de constater que nous faisons les frais d'une insuffisance globale de moyens alloués à notre académie dont certains départements connaissent des progressions sensibles d'effectifs. La Dordogne doit-elle en faire les frais ? Nous pensons que non et qu'un plan de rattrapage est nécessaire pour ces départements. Plus généralement, il faut non seulement stopper immédiatement les suppressions d'emplois, mais il est urgent de remettre massivement des moyens en personnels dans le système éducatif public. Cela est d'autant plus indispensable que l'aggravation de la crise économique a des conséquences sociales désastreuses pour les familles les plus défavorisées. Celles-ci sont de plus en plus nombreuses et précaires. Elles ne peuvent compter que sur le service public pour les aider.

..../...

## **second degré**

La dotation horaire des collèges du département ne déroge pas à la règle appliquée de manière systématique depuis cinq ans consistant à ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant en retraite.

Cela se traduit pour la rentrée 2012 par une diminution des moyens de 54,3 heures, alors que les prévisions font apparaître une augmentation des effectifs de 26 élèves. Si l'on considère de plus près ces chiffres on observe que la diminution de 54,3 heures est le résultat d'une baisse de 139,5 heures poste équivalant à une perte de 7 postes et d'une augmentation de 85,2 heures supplémentaires qui restent encore un des leviers d'efficience pour tenter de camoufler le hold-up sur les postes. De là découle une nouvelle augmentation du nombre d'élèves par division qui se situera aux alentours de la trentaine dans de nombreux établissements ce qui ne manquera pas d'aggraver les conditions de travail pour les collégiens et leurs enseignants. A tel point que la plupart des conseils d'administration qui se sont tenus ont voté contre le projet de répartition des moyens lorsque le chef d'établissement a bien voulu le soumettre au vote.

Par ailleurs, nous réitérons ici notre exigence de respect des textes qui prévoient que les Tableaux de Répartition des Moyens par Disciplines doivent être présentés et soumis au vote dans les CA maintenant et non au mois de juin.

Cette politique de restriction budgétaire s'inscrit par ailleurs dans un climat délétère : remise en cause du collège unique, mise en place de dispositifs tels que le livret de compétences ou projet de réforme de l'évaluation des enseignants, mesures qui méprisent et ignorent la réalité de nos métiers, promeuvent la mise en concurrence des personnels et des établissements et octroient un pouvoir exorbitant aux chefs d'établissements.

Cette dotation n'est donc que la déclinaison à l'échelle départementale d'une gestion purement comptable qui en quelques années a considérablement dégradé le service public d'éducation.

Pour ne pas être trop long, nous vivons de fortes tensions autour de cette carte scolaire qui se traduisent par des mobilisations des enseignants, des parents et des élus depuis quelques semaines. Le sentiment d'injustice et d'incompréhension devant le gâchis qui s'annonce est aussi teinté de colère et quelquefois de désespoir. Plus personne ne peut admettre que l'on s'en prenne ainsi à l'école publique et au travers elle à l'avenir de nos enfants. Il y a deux jours le Président de la République a annoncé sa volonté de se succéder à lui-même et a réaffirmé qu'il poursuivrait dans la même voie que lui dicte le MEDEF et les marchés financiers. Nous en sommes consternés car jour après jour nous souffrons de cette politique au service des privilégiés dont l'égoïsme sans gêne s'affiche au bas de leur fiche de paye en millions d'euros annuels. Le désormais Président candidat crie haut et fort qu'il va donner la parole au peuple. Mais pourquoi ne l'a-t-il pas fait depuis cinq ans ? Durant son quinquennat il a affiché un mépris total pour le dialogue social que ce soit en matière de retraite, de service public ou de droit des salariés. Le peuple n'a pas besoin qu'on lui donne la parole il suffit qu'il tende l'oreille pour voir qu'il l'a déjà prise pour lui dire d'arrêter cette politique qui nous mène dans le mur.

Les représentants FSU :

Francis VALADE, Vanda BONNAMY, Jean-Luc MARCHIVE, Jacques FROIDEFOND, Denis VERGE, Vincent PERDUCAT

